

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Patricia BRAULT, Maire

ETAIENT PRESENTS : MM BROSSARD. Mme DAMANGE. MM BRAULT. LOISEAU Mmes GONNEAU. ROBIN. MAZZONI. DUGUE. JUIN. FAYOL

ETAIENT ABSENTS : MM BANNIER. WATELLE. MM. MARCHAIS. RIBOULET excusés

- Monsieur Jean-Pierre RIBOULET a donné pouvoir à Monsieur BROSSARD Pierre

=====

Date de la convocation : 11 décembre 2018

Secrétaire de séance : Madame Ludivine DUGUE

- **Aménagement halle et espace public (bâtiment Relais de Touraine)**
 - . **Présentation du coût estimatif du projet (bâtiment et espace public)**
 - . **Demandes de subvention**
 - **Prise en charge des frais de formation des bénévoles de la bibliothèque**
 - **Questions diverses** :
 - . **rétrocession d'une concession de cimetière**
- Pas d'observation sur le compte-rendu du 28 novembre 2018

OBJET – AMENAGEMENT HALLE ET ESPACE PUBLIC (BATIMENT DU RELAIS DE TOURAIN) – PRESENTATION DU COÛT ESTIMATIF DES TRAVAUX ET DU MONTAGE FINANCIER PREVISIONNEL – Dossier n°1

Madame le Maire rappelle le projet en cours pour l'aménagement de la halle et de l'espace public dans les anciens bâtiments du Relais de Touraine.

Elle donne un compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée le 10 décembre dernier en présence du comité de pilotage, de Monsieur GARNIER, Architecte, Monsieur DELACROIX, paysagiste et Monsieur DAVEAU de SOLIHA.

Il donne lecture du montage financier prévisionnel :

ESTIMATIF TRAVAUX - AMENAGEMENT HALLE ET ESPACE PUBLIC		HT
LOTS ARCHITECTURAUX		
	Maconnerie Partie Bâtiment	109 000,00 €
	Travaux extérieurs	33 500,00 €
	Charpente couverture zinguerie	68 000,00 €
	Menuiseries extérieures de la Halle	21 000,00 €
	Electricité	10 000,00 €
	Peinture	6 000,00 €
	TOTAL HT	247 500,00 €
LOTS AMENAGEMENTS PAYSAGERS		
	Installation de chantier	1 500,00 €
	Travaux préparatoires	3 890,00 €
	Revêtement en pavés joint végétalisés - Cour Ouest	53 510,00 €
	Revêtement en pavés joint végétalisés - Stationnement Cour Est	8 601,00 €
	Revêtement en chaussée végétalisée - Cour Est	5 670,00 €
	Plantation d'un Arbre majestueux	2 499,00 €
	Plantation d'arbres d'alignement	1 768,00 €
	Massifs plantés - Cour Ouest	15 016,00 €
	Massifs plantés - Cour Est	4 850,00 €
	Carrés plantés en Plessis	15 276,00 €
	Mobilier	4 050,00 €
	DOE	300,00 €
	Garantie de reprise et entretien	11 000,00 €
	TOTAL HT	127 930,00 €
DIVERS ET IMPREVUS		
	TOTAL HT	37 543,00 €
TOTAL HT		412 973,00 €

COUT DE L'OPERATION		
		HT
Aquisition		100 000,00 €
Frais d'aquisition (estimation)		1 000,00 €
Travaux		412 973,00 €
Etude amiante et plomb avant travaux		1 747,50 €
Maîtrise d'œuvre		28 080,00 €
Conduite d'opération		24 875,00 €
Coordinateur SPS (estimation)		1 500,00 €
Contrôle technique (estimation)		3 200,00 €
Levé topographique		1 758,00 €
Appel d'offres (estimation)		900,00 €
TOTAL HT		576 033,50 €
FINANCEMENT DE L'OPERATION		
		Montant éligible
Dotation d'équipement des territoires ruraux 2019 sollicitée : 30%	513 973,00 €	154 191,90 €
Dotation d'équipement des territoires ruraux 2019 (Etude) sollicitée : 30 %	15 000,00 €	4 500,00 €
FDSR (Enveloppe "socle")		11 879,00 €
FDSR (Enveloppe "projet" sollicitée : 30% des travaux éligibles)	400 000,00 €	80 000,00 €
PAYS Acquisition - 30% de l'acquisition (sollicité : 40%)	35 350,00 €	14 140,00 €
PAYS Travaux et Honoraires (sollicitée : 40%)	475 033,50 €	190 013,40 €
TOTAL HT SUBVENTIONS		454 724,30 €
Taux de subvention global		78,94%
Autofinancement et emprunt		121 309,20 €
TOTAL HT		576 033,50 €

Il est souhaité de mettre en option la réfection du parking en face de l'épicerie et la pose de trottoirs franchissables le long du bâtiment côté rue du commerce.

OBJET – DEMANDE DE SUBVENTION AU TIRE DU FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE (FDSR) – ENVELOPPE SOCLE ET PROJET – CONSEIL DEPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE – AMENAGEMENT D'UNE HALLE ET D'UN ESPACE PUBLIC – Délib. n°73-02/12/2018

Madame le Maire rappelle la possibilité pour les communes de – 2000 habitants de bénéficier d'une subvention du conseil départemental d'Indre et Loire dans le cadre du FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE (FDSR).

Il est constitué de deux enveloppes :

- une enveloppe « socle »
- une enveloppe « projet »

Au titre de l'enveloppe « socle » une somme de 11 879.00 € peut être attribuée.

Au titre de l'enveloppe « projet », l'attribution et le montant seront attribués après étude du dossier.

Madame le Maire propose d'inscrire le projet d'aménagement de la halle et de l'espace public afin que celui-ci soit étudié et puisse bénéficier d'une subvention dans le cadre du FDSR.

Madame le Maire présente le dossier et donne le détail de l'avant-projet des travaux.

Le financement des travaux pourrait s'établir comme suit :

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Nature des dépenses	Montant	Nature des recettes	Montant
Acquisition et frais	101 000,00 €	FDSR : enveloppe socle	11 879,00 €
Travaux	412 973,00 €	FDSR : enveloppe projet (estimée 30 %)	80 000,00 €
Etude amiante et plomb	1 747,50 €	DETR 2019 - travaux-acquisition 40 %	205 589,20 €
Maîtrise d'œuvre	28 080,00 €	DETR 2019 - études 40 %	6 000,00 €
Conduite d'opération	24 875,00 €	TOTAL SUBVENTIONS	303 468,20 €
Coordinateur SPS	2 000,00 €	Autofinancement et emprunt	273 065,30 €
Contrôle technique	3 200,00 €		
Levé topographique	1 758,00 €		
Appel d'offres	900,00 €		
TOTAL	576 533,50 €		
TOTAL DEPENSES	576 533,50 €	TOTAL RECETTES	576 533,50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE l'avant-projet présenté**
- **SOLLICITE l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (enveloppe « socle » et enveloppe « projet »).**

OBJET – PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION DES BENEVOLES DE LA BIBLIOTHEQUE – Délib. n°74-03/12/18

Madame le Maire précise que deux bénévoles de la bibliothèque sont allés à LOCHES faire un stage de formation les 18-19 et 20 septembre 2018.

Ce stage à occasionne des frais de déplacement et de restauration pour un montant de 112.70 €

A savoir pour :

- Mme BARBOTTIN Martine – frais de déplacement : 18.00 € - frais de repas : 43.85 € soit un total de 61.85 €
- Mme RIBOULET Michèle – frais de repas : 50.85 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DONNE son accord pour rembourser les frais de formation aux deux personnes citées ci-dessus**

OBJET – QUESTIONS DIVERSES – Dossier n°4 :

- ✓ **Rétrocession d'une concession de cimetière – Délib. n°75-04/12/18 :**

Mme le Maire indique que le 8 juillet 2015, il a été concédé un terrain de 2m2 au cimetière d'ABILLY, à Madame Micheline BEGUIN pour une durée de trente ans, au prix de 115.00 €. A ce jour, l'emplacement est vide de tout corps et la concessionnaire ne souhaite plus s'y faire inhumée, elle demande à la commune le remboursement de la part non utilisée, à compter du 8 juillet 2015.

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2223-13 et suivant, VU, l'acte de concession en date du 8 juillet 2015 accordant à Mme Micheline BEGUIN une concession pour 30 ans sous le n°715 au tarif de 115.00 €

Considérant la demande de rétrocession de Madame GIMONET née BEGUIN Dominique, fille de Mme BEGUIN Micheline, de rétrocéder à la commune d'ABILLY ladite concession.

Considérant que la concession est libre de tout corps.

Il est proposé au Conseil Municipal de rembourser la part non utilisée, à la date du conseil municipal, soit 41 mois. Le calcul se fera donc comme suit :

- prix d'achat de la concession	115.00 €
- nombre de mois utilisés	41 mois
- nombre de mois totaux	360 mois

Soit : (115.00 € X 319) : 360 = 101.90 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE la rétrocession de la concession consentie à Mme Micheline BEGUIN selon les modalités indiquées ci-dessus.**

✓ **Cahier de doléances :**

Il est demandé si un cahier de doléances a été ouvert à la Mairie suite au mouvement des « Gilets Jaunes ». Mme le Maire précise qu'il n'y a pas de cahier de doléances à la Mairie, que ces cahiers ont été mis en place par l'Association des Maires Ruraux et que la Municipalité d'ABILLY n'adhère pas à cette association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00

récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

Nature	Références
- Aménagement halle et espace public (bâtiment du Relais de Touraine) présentation du coût des travaux et du montage financier prévisionnel	Dossier n°1
- Demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR) enveloppe socle et projet – Conseil Départemental d'Indre et Loire – Aménagement d'une halle et d'un espace public	Délib. n°73-02/12/18
- Prise en charge des frais de formation des bénévoles de la bibliothèque	Délib. n°74-03/12/18
- Questions diverses : → Rétrocession d'une concession de cimetière	Délib. n°75-04/12/18

BRAULT P.	RIBOULET J.P. P*	BROSSARD P.	DAMANGE I.	MARCHAIS B. A*
LOISEAU T.	WATTELLE J. A*	MAZZONI M.	GONNEAU M.	FAYOL G.
BRAULT S.	JUIN S.	BANNIER A. A*	ROBIN H.	DUGUÉ L.

P* pouvoir

A* absent